



Sécurité'Air



Réunion de travail autour du projet d'organigramme de l'OFNAC le mardi 3 novembre 2015



La surveillance : une coopération franco-haïtienne

La surveillance en chantier

L'OFNAC est engagé dans la mise en place d'une autorité de surveillance avec les experts français. Un processus adapté, performant et efficient. Sous le regard bienveillant de l'OACI.

Surveiller, verbe transitif : *observer attentivement quelqu'un ou quelque chose pour le contrôler.*

C'est sur cette base que l'OFNAC met en place l'autorité en charge de la surveillance de la sécurité. Une étape essentielle vers la conformité aux exigences de l'OACI et une réponse adaptée aux écarts constatés lors de l'audit USOAP de 2012.

La seconde mission des experts de l'autorité française de surveillance (DSAC) pour DSN Services, s'est déroulée du 2 au 5 novembre.

Elle, a permis de multiplier les réunions techniques avec la direction de l'OFNAC et les inspecteurs de la Direction de l'Exploitation Aérienne (DEA).

Au programme : expliciter le projet de diagnostic détaillé remis à l'OFNAC à cette occasion, préciser les attentes et les choix de l'aviation civile haïtienne et tracer les grandes lignes du plan d'action qui servira à définir les modalités et le calendrier de mise en œuvre de la suite du projet.

Avec de gros efforts à porter sur la production et la maîtrise documentaire et sur la formation. Consciente de ses responsabilités, la DEA s'est lancée sans retenue dans l'aventure, en partenariat avec l'équipe française. Un chantier à multiples facettes, qui s'étendra sur quatre années de collaboration.

La DSAC s'affiche !

La quête d'une autorité de surveillance dépasse le cadre d'un organigramme et de manuels.

C'est une identité qui est à construire, à s'approprier et à diffuser aux prestataires.

Un *faire-savoir* en complément du *savoir-faire*.

La DEA s'intéresse à la création d'un logo propre à la surveillance d'aviation civile haïtienne.

Pour accompagner cette démarche, la DSAC a remis ses affiches, porteuses d'un message à la fois sécuritaire et pédagogique.

Le tout avec une dose d'humour !

La démarche sécurité de la DEA

Par Laurent DUMAS, Directeur de l'exploitation aérienne, OFNAC

Avec le support financier de la France et l'expertise de son autorité de surveillance, l'OFNAC est en train de se doter d'une direction de certification et de surveillance performante et conforme aux standards internationaux.

Une opportunité sans précédent pour Haïti.



Sa mission ? Assurer la supervision de la sécurité aéronautique sur toute l'étendue du territoire national.

Le projet, qui s'exécute en 6 étapes et comporte 36 livrables est une opportunité sans précédent pour la DEA de réussir ce changement pour l'accomplissement de ses missions.

Le chantier est ouvert, les experts haïtiens et français sont déjà à pied d'œuvre, nous sommes en pleine mutation.



Et maintenant ?

DSNA Services a livré le projet de diagnostic détaillé à l'OFNAC fin octobre.

Il relève de nombreuses pistes d'amélioration et certaines décisions à prendre par la DEA quant à son futur.

Une fois complété par ces éléments, le diagnostic permettra d'élaborer un plan d'action détaillé par domaine qui constituera le second livrable.

Ce travail se fera en conformité avec les exigences issues de la revue OACI de septembre 2015 et en cohérence avec le programme *No Country Left Behind*.

A ce plan d'action s'ajoute un troisième livrable qui sera remis en début d'année 2016: un rapport comparatif de conseil sur l'organisation de l'autorité de surveillance haïtienne et des propositions de fiches de poste par profil technique pour l'accomplissement des tâches des futurs inspecteurs. Vaste programme pour la fin d'année !

Le grand écart, en parallèle...



René Précope et Monsieur Richard ROSE de SUNRISE Airlines, lors des opérations d'inspection les 4 et 5 novembre 2015



L'OFNAC et DSNA Services ont passé un nouvel accord de partenariat relatif à la résolution d'une non-conformité relevée par l'OACI lors de sa récente revue.

Il s'agit de conduire une inspection intégrale des opérations de la compagnie aérienne SUNRISE Airlines afin de garantir la conformité de cette dernière aux standards internationaux réglementaires.

René Précope, expert français du domaine *Opérations aériennes* (OPS), est en charge de ce dossier sensible.

Son action: conduire les opérations d'inspection selon un canevas conforme à l'annexe 6 de l'OACI et produire un rapport pour l'OFNAC à des fins d'analyse. Il entraîne dans son sillage trois inspecteurs de surveillance de la DEA afin qu'ils se familiarisent avec la méthodologie standard.



PROCHAINE ETAPE

11 au 15 janvier 2016: 3^{ème} mission de l'équipe projet (clôture phase 1)

Rédacteur en chef : Olivier VUILLEMIN

Ont également participé à ce numéro : Laurent DUMAS, René PRECOPE.